



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

AGENT SOCIAL REMPLACEMENT TEMPS-PARTIEL

La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre regroupe 38 communes (27.162 habitants), à 45 mn de Strasbourg.

Une qualité de vie appréciée

Situé en partie sur le périmètre du Parc naturel régional des Vosges du Nord, ce territoire, doté de nombreux équipements, comprend un riche patrimoine historique et naturel où se cultive un certain art de vivre.

Un territoire de projets

Notre EPCI en plein développement comprend 130 agents et exerce de nombreuses compétences. Dans un contexte dynamique et de forte volonté d'optimisation des moyens et des résultats elle recrute **un(e) agent social dans le cadre du remplacement des temps partiel des agents titulaires.**

MISSIONS

Contribuer au bon fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants et plus spécifiquement de la grande crèche d'Ingwiller :

- Accueillir les enfants, les parents ou les substituts parentaux,
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie,
- Elaborer et mettre en œuvre les activités pour les enfants,
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène,
- Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant et du matériel,
- Savoir gérer les transmissions d'informations
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique.

COMPETENCES ATTENDUES

- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 4 ans
- Savoir identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs de l'enfant de 0 à 4 ans
- Maîtrise des techniques d'écoute active, de communication et d'observation
- Maîtrise des règles et consignes de sécurité et d'hygiène
- Maîtrise des principales règles éducatives
- Travail en équipe : collaboré avec son entourage, fait preuve d'ouverture d'esprit, offre son aide en cas de besoin
- Qualités relationnelles avec les enfants et les parents
- Tolérance au stress : savoir faire face aux imprévus, aux changements, gérer le stress des parents et des enfants
- Surveillance sanitaire de l'enfant et application des protocoles de santé définis par la RSAI

QUALIFICATIONS REQUISES

- Permis de conduire et véhicule indispensable
- Diplôme de CAP petite enfance indispensable

CONDITIONS D'EXERCICE

- Recrutement par voie contractuelle : 6 mois renouvelable
- Service d'affectation : Pôle cohésion sociale
- Travail annualisé – 31 heures 30 par semaine
- Résidence administrative : INGWILLER

REMUNERATION

- Rémunération statutaire – grade d'agent social
- Régime indemnitaire

NOS +

- Un environnement de travail préservé
- Communication interne dynamique
- Des outils informatiques et numériques de qualité
- Avantages sociaux : titres restaurant, participation santé et prévoyance
- Sport au travail

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Copie du diplôme

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A pourvoir à compter du 17 août 2026

Poste à 31h30 par semaine

Fondement juridique : contractuel de droit public (L.332-13 CGFP) – grade d'agent social

La lettre de candidature accompagnée du C.V. sera adressée directement auprès du service Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'adresse mail suivante : emploi@hanau-lapetitepierre.alsace pour le 14 juin 2026 au plus tard.

Merci de préciser que vous postulez pour le poste d'agent social lors du dépôt de votre acte de candidature.

Au regard de la loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il est rappelé que cet emploi est accessible à tous sans aucune discrimination.